

Rejoindre « Cœur Lauragais »

Le 1^{er} janvier 2003, 18 des 19 communes du canton de CARAMAN ont décidé de créer une communauté de communes « **Cœur Lauragais** » pour mutualiser leurs moyens et avoir une politique de développement économique cohérente et ambitieuse sur le canton.

Où en est-on aujourd'hui ? : Le conseil municipal de CARAMAN a refusé l'adhésion à **Cœur Lauragais**. CARAMAN est isolé, au sein même de son canton. CARAMAN s'exclut des politiques solidaires (chantier de réinsertion) et s'interdit l'accès aux structures intercommunales : Maison d'Accueil Rurale des Personnes Agées (MARPA), crèche multi accueil . Les prochains projets à vocation sportive seront faits en intercommunalité.

Cœur Lauragais a une taxe professionnelle unique (TPU). Son taux sera prochainement de 13,54 %. A CARAMAN, ce taux est de 19,94 %. Pour les entreprises, le choix est vite fait !

« Pour une politique solidaire, intercommunale et ambitieuse »

Nous proposons d'adhérer à « Cœur Lauragais » pour :

- Rendre à CARAMAN son rôle de chef-lieu de canton par l'apport de notre dynamisme et participer à de nouveaux projets : **piscine à CARAMAN**, maison de l'emploi à l'échelle du canton (aide à l'élaboration de CV, accès à internet).
- Relancer le développement économique avec la Taxe Professionnelle Unique.
- Bénéficier des structures existantes (crèche, MARPA) et transports à la demande.



Carte de « Cœur Lauragais »

Cette carte, mieux qu'un discours exprime à elle seule l'isolement dans lequel se trouve CARAMAN.

La communauté de communes est appelée à évoluer et il est de l'intérêt de CARAMAN d'y entrer volontairement plutôt que contraint.

Les délégués de CARAMAN feront entendre la voix de notre commune au sein de « Cœur Lauragais »